COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

David BLANCHON, Géraldine DJAMENT-TRAN

Coefficient : 3 **; durée :** 6 heures
Exercice : dissertation et carte de synthèse

Sujet : Les espaces ruraux français face à la mondialisation de l'agriculture

Les résultats de l'écrit 2008 se révèlent moins bons que les années antérieures. En témoignent les statistiques de l'épreuve : quatre candidats ont remis copie blanche et surtout 20,9% des copies obtiennent des notes inférieures ou égales à 5. Si la moyenne se monte à 8,52/20 et la médiane à 8, plus de 64% des copies restent en dessous de 10. La notation, de 1 à 18 avec un écart-type de 3,53, a valorisé les bonnes copies (10% des candidats ont une note supérieure ou égale à 14).
Trop de candidats ont semblé surpris par un sujet consacré à la France, alors même que le programme fixe est, rappelons-le, maintenu à côté du programme renouvelé chaque année. En outre, un sujet croisé était favorisé par la coexistence entre un programme de géographie générale consacré à l'agriculture et un programme de géographie régionale portant sur une des grandes puissances agricoles du monde.

Bien que la méthodologie de la dissertation soit maîtrisée par la grande majorité des candidats, des déficiences fréquentes ont été remarquées dans la définition des termes du sujet et dans les typologies.
En dépit de leur usage courant, les concepts de mondialisation et d'espace rural nécessitaient des définitions géographiques précises, d'autant qu'elles posaient problème et qu'elles engageaient la problématisation de l'ensemble du devoir. La mondialisation pouvait être définie en général à l'aide de références à O. Dollfus (la notion de système-monde était la bienvenue), à L. Carroué (« diffusion progressive du capitalisme à l'ensemble de la planète ») ou au *Dictionnaire des mondialisations* dirigé par C. Ghorra-Gobin (« processus de généralisation des échanges entre les différentes parties de l'humanité, entre les différents lieux de la planète »).
Les travaux de J.-P. Charvet devaient aider les candidats à préciser le contenu de la mondialisation de l'agriculture, caractérisée par l'augmentation des échanges, de la concurrence et de l'interdépendance entre les agricultures du monde, dans un contexte de plus en plus libre-échangiste. La dimension historique du processus et ses différentes étapes méritaient d'être rappelées, en introduction et/ou dans le corps du devoir. Les copies mentionnant l'importance des échanges agricoles tropicaux dans la colonisation européenne du Nouveau Monde et la première mondialisation ont été valorisées, de même que celles qui ont rappelé l'internationalisation des échanges agricoles et la concurrence marquant la fin du XIX^{e} siècle, dont témoignent les crises du Midi viticole. Les acteurs (firmes transnationales, industries agro-alimentaires, Etats…) et les institutions (en particulier l'OMC) de la mondialisation de l'agriculture devaient aussi être analysés à différentes échelles, de même que les conflits qui la traversent.
Dans la définition des termes du sujet, l'explicitation de la mondialisation comme changement d'échelle a été valorisée. Quelques candidats ont bien perçu que ce changement

d'échelle suivait le passage à l'échelle nationale permis à la fin du XIX^{e} siècle par la révolution du chemin de fer qui avait induit une première spécialisation régionale. Le lien entre mondialisation et transports méritait d'être ensuite mentionné dans le développement. Plus généralement, le sujet nécessitait un soin tout particulier dans l'emboîtement systématique des échelles.

Quant au deuxième terme du sujet (« les espaces ruraux français »), il devait déclencher plusieurs réflexes méthodologiques chez les candidats. Tout d'abord, la France ne se limite pas à la France métropolitaine, comme le suggérait clairement le fond de carte incluant les DOM. En outre, le rural ne signifie pas l'agricole, mais le contraire de l'urbain, comme l'ont remarqué beaucoup de copies, mais pas toutes. Cette remarque de base, à étayer en se référant aux catégories de l'INSEE – de préférence à sa définition des espaces à dominante rurale, dans le cadre d'une frontière de plus en plus floue du rural et de l'urbain, qu'à l'ancien seuil des 2 000 habitants – devait nourrir une réflexion sur les fonctions non agricoles de l'espace rural. Le pluriel indiquait d'emblée la diversité des espaces ruraux français, que la mobilisation des catégories de l'INSEE permettait de préciser. Ajoutons que le sujet n'était pas « la France dans la mondialisation de l'agriculture », ni « la France et la mondialisation de l'agriculture ».

La locution prépositive « face à » suggérait une confrontation, une modification des espaces ruraux français par le processus de mondialisation de l'agriculture, que la problématique devait interroger. La question des impacts de la mondialisation sur les espaces ruraux français ne devait pas constituer un prétexte rhétorique à l'étude de l'ensemble des mutations agricoles et rurales en France depuis un demi-siècle. La part de la mondialisation dans la modernisation et les évolutions rurales devait être questionnée, et l'intervention d'autres facteurs tels que la transition urbaine évoquée. Les copies ont été notamment discriminées sur la qualité des liens établis ou réfutés en la matière.

Deux modèles d'insertion dans la mondialisation de l'agriculture pouvaient être pointés : le modèle productiviste et le modèle labellisé. Les notions d'avantages comparatifs, formalisée par Ricardo et avantageusement utilisée dans plusieurs copies, et d'avantages différenciatifs, proposée plus récemment par l'économiste B. Pecqueur, pouvaient être mobilisées avec profit.

L'analyse des médiations entre les espaces ruraux français et la mondialisation, en particulier la médiation étatique et la médiation européenne, était très bienvenue. La présentation et surtout l'analyse de la PAC et de ses réformes devaient représenter une part conséquente du devoir. L'ambivalence du rapport de la PAC à la mondialisation méritait d'être pointé. La politique européenne représente en effet à la fois un relais de la mondialisation de l'agriculture, une aide à l'insertion des espaces ruraux français dans cette mondialisation et une protection, par le biais des barrières douanières extérieures, face à une mondialisation libérale défendue notamment par les puissances agricoles émergentes réunies dans le groupe de Cairns. La présentation de la mondialisation de l'agriculture comme catalyseur ou comme horizon de la modernisation des espaces ruraux était préférable à l'attribution trop hâtive des causalités. Comme le souligne le groupe Mondialisation du GEMDEV, la mondialisation « est partout, mais elle n'est pas tout », il faut donc « ne pas diluer la notion de mondialisation dans un fourre-tout évanescent » (1999). D'autres facteurs de différenciation des espaces ruraux, en particulier le rapport à la ville, devaient rester en mémoire des candidats.

L'analyse de liens moins évidents entre la mondialisation de l'*agriculture* et l'évolution *rurale*, également déterminée par la périurbanisation ou la mise en tourisme, se montrait également importante dans l'économie du devoir. L'étude des reconversions d'espaces victimes de la concurrence agricole mondiale dans des fonctions notamment touristiques constituait un passage obligé. Les conflits d'usage entre fonctions agricoles, dans un contexte plus ou moins mondialisé, et fonctions non agricoles des espaces ruraux méritaient également

d'être signalés. Les généralités hâtives devaient être évitées. Ainsi, de faibles densités rurales peuvent correspondre à une déprise et à une crise sous l'effet partiel de la mondialisation de l'agriculture, mais peuvent aussi correspondre à une insertion réussie dans la mondialisation de l'agriculture, comme l'illustre l'exemple de la Champagne utilisé par un candidat.
Qu'une typologie soit proposée ou pas (le jury était comme de coutume ouvert à différents types de plans), des différenciations régionales étaient nécessaires au devoir. En effet, la mondialisation de l'agriculture renforce la spécialisation agricole des régions ou accélère leur reconversion. En outre, l'impact de la mondialisation de l'agriculture varie selon les avantages naturels relatifs (l'exemple de la Champagne pouilleuse a été utilisé à juste titre), la proximité d'un marché urbain (en particulier le marché parisien) et la diversité des fonctions présentes en milieu rural. Si le candidat optait pour la typologie, il convenait de n'en proposer qu'une. Les copies proposant deux voire trois typologies sont irrecevables. Rappelons en outre qu'une typologie doit commencer par l'énonciation de critères permettant de discriminer les espaces étudiés, avant de se poursuivre par la présentation d'un type d'espace et par son illustration par un exemple.

D'autres règles générales de méthode se révèlent malmenées, sans même parler des fautes d'orthographe dont l'augmentation ne cesse d'inquiéter. Une problématisation insuffisante, un style excessivement descriptif et un manque d'exemples ou du moins d'exemples développés constituent les défauts les plus courants.
Les jugements de valeur n'ont pas leur place dans une dissertation. La question n'est pas tant d'identifier les avantages et les inconvénients de la mondialisation de l'agriculture ou de discuter sa nécessité que d'analyser ses impacts spatiaux. Les prescriptions du type « il faut réformer la PAC… » sont hors de propos. Les développements pseudo-lyriques consacrés au rural « naturel » et « authentique » français qui émaillaient certaines copies ne faisaient pas illusion quant à leur fonction de remplissage.
Si le jury n'établit pas de barème préétabli pour la carte, une partie graphique – carte de synthèse autant que possible et/ou croquis placés de préférence au fil du devoir, au cœur de la démonstration – est vivement souhaitée. Son absence fait obstacle à l'obtention d'une très bonne note. La réussite en la matière dépend d'un entraînement régulier lors de la préparation et d'une bonne gestion du temps. Le titre de la carte doit différer du sujet et révéler l'orientation problématique de la copie. Rappelons le caractère indispensable d'une légende brève et structurée par un plan, de la mention de toponymes et de l'application des règles de la sémiologie. Les erreurs de localisation et les vides importants sont à éviter absolument. Les cartes souffrent fréquemment de pauvreté, de manque de soin et de hiérarchisation. Elles servent trop rarement une démonstration.